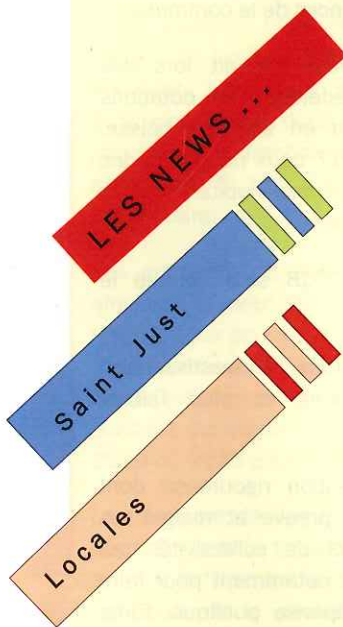




Le petit Clajussien

JANVIER 2018



DANS CE NUMÉRO :

Les vœux du Maire	1
Comptes rendus Conseils Municipaux	3
Etat Civil	4
Saint Just	5
Remise des médailles FFJSEA	6
Saint Just	6
Rétrospective 2017	9
Centenaire des poilus 1918-2018	10
Agenda 2018	11
Saint Just	12
Du côté de l'opposition	13
Entreprises et artisans	14
Contacts Utiles	15
	16
	17
	18
	19
	20



Chers concitoyens,

C'est avec un réel plaisir que la Municipalité et moi-même vous accueillons aujourd'hui pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié de convivialité et de rencontre. Quelle belle occasion pour se rassembler en famille, entre amis et mettre de côté, pour un temps, les tracas et les aléas de la vie ! Je vous remercie d'avoir, comme les années précédentes, répondu toujours aussi nombreux à cette invitation.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets professionnels et personnels vont à chacun d'entre vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis ou ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

En premier lieu, je veux saluer la présence ici des Sapeurs-Pompiers, ces volontaires qui sauvent des vies, se dévouent pour nous secourir en cas de besoin. Depuis plusieurs années, nous n'avons plus de caserne à Saint-Just de Claix.

Les vœux du Maire ...

Mais il faut savoir que des interventions se font toujours sur notre commune et que des pompiers clajussiens ont rejoint les casernes de Saint-Romans et Pont-en-Royans. Donc je tiens à les remercier tous pour leur courage et leur dévouement, et je vous demande même de les applaudir.

2017 s'est donc achevée. Ce fut une année chargée électoralement.

Localement, le grand changement pour les exécutifs locaux a été la mise en place de la nouvelle intercommunalité.

La SMVIC (Saint Marcellin, Vercors Isère Communauté) va poursuivre en 2018 sa montée en puissance avec le transfert des compétences de l'eau et de l'assainissement, et à la clef des économies pour les Clajussiens, et également le passage dans le giron de cette grande com-com (communauté de communes) des zones économiques des Loyes et d'Espace-Royans.

«Conseiller communautaire dans cette nouvelle instance, je suis, soyez-en certains, un défenseur bienveillant et clairvoyant de notre commune.

...

La voix de Saint Just de Claix doit être entendue »

Nous pouvons aussi nous féliciter en ce début d'année de la forte augmentation de notre population.

L'attractivité de notre commune ne se dément pas et je veux ici accueillir chaleureusement les nouveaux habitants ainsi que toutes ces nouvelles entreprises qui ont cru en nous et ont décidé de s'installer sur notre territoire.

En 2017 nous avons enregistré 13 naissances dans la commune.

Cette croissance démographique crée, de fait, de nouveaux impératifs en terme d'organisation matérielle et humaine afin de garantir toujours la même qualité de services à nos concitoyens.

Dans le même temps mes pensées accompagnent aussi les huit familles clajussiennes qui ont été endeuillées en 2017.



Nous avons eu la chance de voir rouvrir en Septembre 2017 la quatrième classe pour notre école élémentaire. Cette attribution a nécessité une adaptation rapide de nos locaux mais l'ensemble des personnels a su faire face. Depuis septembre, nos chères têtes blondes sont accueillies dans d'excellentes conditions et avec des effectifs réduits par classe, gages de qualité pour les enseignements.

Pour en finir avec les écoles, nous aurons à décider de l'organisation des temps scolaires pour la rentrée 2018. Le nouveau gouvernement nous laissant le choix dans cette organisation.

Le Conseil Municipal et moi même, n'avons pas souhaité décider unilatéralement et avons laissé le choix au conseil d'école, institution représentant tous les acteurs de la scolarité. Je rappelle toutefois que cette décision devra être prise dans l'intérêt de l'enfant.

2017 aura aussi été une année extrêmement difficile pour toute l'équipe municipale engagée dans un bras de fer avec le groupe Lactalis.

Pour rappel, l'Etoile du Vercors, filiale du groupe Lactalis, refuse obstinément de se raccorder au réseau d'assainissement du SMABLA et souhaite même réaliser sa propre station d'épuration à proximité d'habitations et ce, avec le plus grand mépris de la parole donnée.

Vous connaissez tous mon attachement et celui de la commune de Saint Just de Claix à l'Etoile du Vercors et à ses salariés. Les produits de l'Etoile du Vercors sont récompensés chaque année au Salon International de l'Agriculture, fruit d'un travail de plusieurs décennies à la fois des salariés et des producteurs laitiers.

Mais notre collectivité a participé à la construction de la Station d'Épuration du SMABLA qui a été dimensionnée pour recevoir les effluents de l'ensemble des entreprises de la Zone d'Activités des Loyes.

Et lorsque nous avons demandé le raccordement de l'Etoile du Vercors à la station, Lactalis a refusé et refuse toujours de se raccorder, déversant dans l'Isère, une pollution équivalente à celle de 10.000 habitants, alors que les autres entreprises du site (Les Quenelles de St Jean et Royans Frais) se sont raccordées et ont payé les frais correspondants.

Contrairement aux articles de notre règlement d'urbanisme, qui oblige les industriels à se raccorder au réseau public d'assainissement, Lactalis a persévéré à contester cette obligation et nous a traduit devant le Tribunal de Grenoble demandant l'annulation de cette disposition de notre Plan d'Occupation des Sols. Le Tribunal a tranché et donne aujourd'hui raison à la Commune !

Lactalis doit se raccorder.

Nous espérons que la raison l'emportera. Pour ma part je ferai tout pour assurer le développement harmonieux de cette entreprise comme je l'ai fait pour l'affaire de la Maison Chaloin.

Il est inadmissible que le citoyen lambda doive se conformer à la loi en termes d'assainissement alors que ce groupe industriel tentaculaire se sent au-dessus des lois et tente de faire plier la collectivité et ses représentants.

En fin d'année, le tribunal administratif nous a donné raison et je dois remercier ici, l'ensemble des acteurs politiques, sénateur, député, élus communautaires, pour leur soutien sans faille. Le combat est loin d'être terminé mais soyez assurés, mes chers concitoyens, de mon engagement plein et entier à faire respecter la loi et ne pas laisser les intérêts d'une multinationale prendre le pas sur ceux de nos administrés.

Sur pression du Groupe Lactalis qui n'était pas parvenu à négocier avec la famille Chaloin, propriétaire de la maison voisine de leur site, la commune avait fait l'effort de céder à leur demande de préempter et de leur revendre immédiatement le bien. Mais la parole de Lactalis n'est pas

une parole d'honneur, et nous avons dû attendre plus d'un an, avant qu'ils se décident à signer l'acte d'acquisition et donc à nous rendre la trésorerie qui nous faisait défaut.

Cela m'amène à vous parler brièvement des finances de la commune.

Comme je vous l'ai dit lors des années précédentes, les dotations de l'Etat sont en sérieuse baisse, **puisque en 2017 nous ne percevons plus que 50 € par habitant contre 106 € en 2014.**

La dotation 2018 sera connue le mois prochain.

Les subventions d'investissement sont plus rares et plus faibles qu'auparavant.

Malgré la gestion rigoureuse dont nous faisons preuve et malgré les regroupements de collectivités qui ont été créés notamment pour faire baisser la dépense publique, force est de constater que nos charges ne baissent pas.

Les budgets communaux 2016 et 2017 ont donc été des budgets raisonnables, avec des investissements modérés et sans augmentations des impôts locaux.

Dans ce contexte difficile, nous avons tout de même **mis en place la mutualisation de notre restauration scolaire avec la commune de Saint-Romans.**

Nous pouvons nous féliciter de cette décision car pour l'instant elle s'avère satisfaisante: **170 repas de bonne qualité sont préparés sur place et distribués chaque jour.** Les produits achetés sont en majorité locaux et en partie bio.

Nous sommes très heureux de contribuer par ce biais au maintien de la bonne santé des enfants de Saint-Just et Saint-Romans, ainsi qu'au développement de l'agriculture locale.

Nous avons aussi réalisé une phase de cheminements doux, permettant d'améliorer la sécurité des habitants et des écoliers pour aller de part et d'autre de la Grand Rue.

Nous avons également acté l'achat du terrain de sport du village par l'Etablissement Local Public foncier. Ce terrain nous était loué par Mme Meunier puis par sa fille. La commune devra donc prévoir dans son budget le remboursement de cet achat sur 5 ans pour en devenir propriétaire.

Les emprunts qui arrivent à terme, ainsi que la vente de plusieurs lots de terrain, nous permettent de retrouver peu à peu une capacité financière. Nous préparons donc les projets suivants qui verront le jour en 2018, 2019 ou 2020 pour certains.

La poursuite de l'amélioration de la sécurité dans la traversée du village s'avère indispensable, de nombreux accidents de la circulation s'y sont produits.

Nous élaborons donc un projet en concertation avec le Département et sous la maîtrise d'œuvre du bureau *Alp'Etudes*. La réalisation démarrera en 2018 et se poursuivra en 2019.

Nous engageons dès le début 2018 une étude pour la restructuration de l'école maternelle devenue trop petite notamment en ce qui concerne le dortoir.

L'étude sur le devenir de la maison Blanc se poursuit.

Des travaux sont à prévoir à l'église: assainissement et réfection des murs et peintures intérieures.

Nous aurons également une réflexion à mener tout au long de cette année 2018, sur les pratiques à adopter en termes de consommation énergétique. Nous avons souhaité amorcer cette transformation en accueillant sur notre territoire les premières centrales solaires villageoises sur les toits de la crèche des Coquinoux et de la MDA.

Nous devons nous interroger sur les pratiques à mettre en place afin d'être un acteur volontaire et actif de cette transition écologique et énergétique nécessaire dans notre monde en pleine mutation.

Mes chers amis, comme vous le voyez ce ne sont ni le travail ni les projets qui manquent. **Le Conseil Municipal et moi-même, sommes conscients de la tâche qui nous incombe mais nous souhaitons œuvrer collectivement pour le bien-être, l'épanouissement et la réussite de chacun d'entre vous.**

Et pour nous aider dans cette tâche, nous savons pouvoir compter sur tout le personnel communal, qu'il soit administratif, scolaire ou technique. Leur implication et leur dévouement méritent ici tous nos remerciements.

Pour terminer Je voudrais rappeler que l'année 2018 est le centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Nous profiterons de cette occasion pour restaurer la partie du Monument aux Morts qui est endommagée.

Les anciens Combattants de la première guerre ont disparu et ceux de la guerre de 1939-45 sont de moins en moins nombreux et il n'est pas facile aujourd'hui de faire vivre une association dans ces conditions.

Pourtant, nous avons un devoir de mémoire, il faut que les jeunes générations n'oublient pas ce que les peuples ont vécu au cours de ces périodes horribles qui font partie de notre histoire.

C'est pourquoi il me semble que le regroupement des associations d'Anciens Combattants semble inévitable, il pourrait peut-être se faire sous l'égide du Souvenir Français, afin que cette action, qui a toute son importance, ne s'éteigne pas.

J'en profite pour remercier ici les anciens de notre commune qui œuvrent au sein de la FNACA, car ils méritent notre reconnaissance.

Le 12ème Festival des Chapelles Royans-Vercors propose cette année un tour musicale des Capitales réelles ou imaginaires du 11 au 29 juillet 2018.

Une randonnée-concert est programmée sur notre commune le 29 juillet prochain.

La programmation de cette journée vous sera communiquée dans le journal du petit Clajussien.

Je vous renouvelle donc tous mes vœux pour cette nouvelle année et vous invite à partager ensemble le verre de l'amitié.

Joël O'Baton

Mon engagement pour 2018 :

Garantir toujours la même qualité de services à mes concitoyens !



Conseil Municipal du 9 novembre 2017

Mise à jour des commissions communales (voir tableau)

Monsieur le Maire propose au conseil de remettre à jour la liste et la composition des commissions communales, certains membres ayant démissionnés et suite à l'arrivée de suivants de liste.

Cette liste est sujette à changement suite à la démission de Madame Nathalie DOS REIS LE 6 décembre 2017

Désaffiliation de la ville et du CCAS d'Echirolles du CDG 38

Avenant aux baux de location de la maison médicale

Budget annexe pour la maison médicale (DM n°2)

Création d'un poste d'adjoint administratif à temps plein et suppression d'un poste d'adjoint administratif à 33 heure 30 par semaine (régularisation)

Création d'un poste d'agent de maîtrise et suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe (régularisation)

Création de poste suite à des avancements de grade (régularisation)

ASSOCIATIONS	Responsable : Bouchet Christophe Dos Reis Nathalie, Filet-Coche Daniel, Gervy Danielle, Lambert Sylvain, Marsetti Sandrine, Morin-Faravellon Anne - Laure
SCOLAIRE PERISCOLAIRE	Responsable : Leclerc Nicolas Dos Reis Nathalie, Lambert Sylvain, Marsetti Sandrine, Monnet Maryse, Sérasset Sylvie Morin-Faravellon Anne- Laure
URBANISME	Responsable : Filet-Coche Daniel Bertrand Eric, Bouchet Christophe, Dos Reis Nathalie, Gervy Danielle, Leclerc Nicolas, Monnet Maryse Royannais Philippe Morin-Faravellon Anne- Laure
FINANCES	Responsable : Monnet Maryse Dos Reis Nathalie, Filet-Coche Daniel, Morin-Faravellon Anne- Laure

TRAVAUX ET ROUTES	Responsable : Filet-Coche Daniel Bertrand Eric Bouchet Christophe, Monnet Maryse, Royannais Philippe Sérasset Sylvie
COMMERCE ET CADRE DE VIE	Responsable : Monnet Maryse Bouchet Christophe, Dos Reis Nathalie, Filet-Coche Daniel, Gervy Danielle, Lambert Sylvain, Leclerc Nicolas, Marsetti Sandrine Sérasset Sylvie Morin-Faravellon Anne- Laure
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	Responsable : Dos Reis Nathalie Jaillot Anne, Lambert Sylvain, Morin-Faravellon Anne- Laure
AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT	Responsable : Royannais Philippe Filet-Coche Daniel, Gervy Danielle, Lambert Sylvain, Leclerc Nicolas, Monnet Maryse, Morin-Faravellon Anne- Laure
COMMUNICATION	Responsable : Leclerc Nicolas Bouchet Christophe, Dos Reis Nathalie, Jaillot Anne, Lambert Sylvain, Marsetti Sandrine, Sérasset Sylvie Morin-Faravellon Anne- Laure,

Les séances du Conseil municipal sont publiques,
chaque habitant peut y assister.

Conseil Municipal du 13 décembre 2017

Transfert de la gestion de l'eau-assainissement à la communauté de communes SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté)

Le conseil approuve le transfert de la compétence eau-assainissement à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et la dissolution du SIEPIA, à la date du 1^{er} janvier 2018.

Vente d'une parcelle aux Vicats

Le conseil accepte la vente de la parcelle B419 de 1076 m² au prix de 75 000 €.

Mise en vente de 2 lots au Lotissement Les châtaigniers

Les deux lots qui viennent d'être viabilisés sont mis en vente au même prix que les précédents, soit 75 € le m², et le conseil autorise le Maire à signer les actes de vente.

Projet de sécurisation de la traversée du village (modes doux-3^{ème} phase)

Après les aménagements des liaisons transversales qui ont été réalisées en 2016 et 2017, il a été demandé au bureau Alp'Etudes de dresser un avant-projet des aménagements de sécurisation sur la RD 1532, à l'entrée sud du village, au centre du village, et au niveau de l'école, au débouché de la RD 71A sur le giratoire. Cet avant-projet est réalisé en concertation avec le service aménagement du Conseil Départemental.

Le conseil accepte le projet et sollicite une subvention auprès de l'Etat pour pouvoir le réaliser sur les exercices 2018 et 2019.

Conseil Municipal du 1er février 2018

Le Maire annonce la démission de Nathalie Dos Reis. Le conseil municipal est maintenant composé de 14 membres.

Rythmes scolaires :

Le conseil approuve la décision du conseil d'école qui est de revenir au rythme de la semaine de 4 jours à partir de la rentrée 2018/2019.

Ecole maternelle :

En raison de l'augmentation de la population et des effectifs scolaires, il est décidé à **10 voix pour** et **1 voix contre** de mandater Territoires 38 pour une prestation d'assistance à maître d'ouvrage pour lancer un projet d'agrandissement de cette école.

Restaurant scolaire :

Afin de minimiser la gêne occasionnée par les défauts d'inscription préalable au repas, **il est décidé d'instaurer un tarif de repas surévalué pour les repas non prévus.**

Nous rappelons aux parents d'élèves qu'il est indispensable d'inscrire son enfant à la fréquentation de la cantine scolaire, afin que les approvisionnements soient suffisants.

Aménagement de sécurité de l'accès à la zone commerciale de Piné :

En concertation avec le Département et les commerçants installés sur la zone, un projet est réalisé par le bureau Alp'Etudes, et le conseil municipal autorise le Maire à **10 voix pour** et **1 voix contre** à demander une subvention au Département.

Sécurisation de la traversée du village (modes doux-3^{ème} phase):

Après la réalisation d'une étude et d'un levé topographique, et après avoir fait une demande de subvention à l'Etat, le conseil décide à **10 voix pour** et **1 voix contre** de solliciter le Département de l'Isère pour obtenir une subvention.

Cet aménagement est nécessaire pour assurer la sécurité des habitants du village, et éviter les accidents de la route tels que ceux qui se sont produits au cours des derniers mois au niveau de l'entrée sud.

Acquisition d'une parcelle pour régulariser l'emplacement du point d'arrêt des transports en commun, au lieudit l'Abbaye :

Le pont d'arrêt de l'Abbaye se trouve actuellement en domaine privé. La commune fera délimiter l'emplacement, et **le conseil accepte cette régularisation.**

Acquisition de deux parcelles à Valensole

Suite à la fermeture de l'entreprise Préfa 26, le Conseil Municipal décide d'acquérir 2 parcelles faisant partie du tènement de l'entreprise, afin de pouvoir y installer une pompe de relevage pour le réseau d'assainissement et éventuellement d'autres équipements techniques.

Projet A480 :

Le conseil municipal consulté donne un avis favorable au projet d'aménagement de l'A480 sur l'agglomération grenobloise.

La date du prochain Conseil, ainsi que le compte-rendu de la dernière séance, sont affichés sur le panneau extérieur de la Mairie.



Naissances

Le 17 janvier 2017 ABADIE Louna, Anne-Marie Christine
Au foyer de ABADIE Arnaud et FILET COCHE Aurélie

Le 9 mars 2017 SIMIAN-MERMIER Lexie, Marie
Au foyer de SIMIAN MERMIER Jérémie et MOCELIN Johanna

Le 6 avril 2017 GUILBERT Leyann, Christian, Thierry
Au foyer de GUILBERT Damien et MOTEDO Angélique

Le 26 mai 2017 SCHWEBEL Manon
Au foyer de SCHWEBEL Julien et DEBEAUNE Emilie

Le 9 juin 2017 EYRIGNAC Maélie
Au foyer de EYRIGNAC Alexandre et ORTIZ SICILIA Valérie

Le 13 juillet 2017 RAVI Noha
Au foyer RAVI Maxime et MENON Kelly

Le 23 septembre 2017 TREMOLET Milia, Françoise, Christine
Au foyer de TREMOLET Matthieu et BOISSIEUX Tiffany

Le 27 octobre 2017 DOS SANTOS Simao, Christian, Fernando
Au foyer de DOS SANSTOS Rémi et COMBIER Marion

Le 6 novembre 2017 BOISSY Enoha, Marc, Laurent
Au foyer de BOISSY Cédric et PEREZ Sonia

Le 17 novembre 2017 COURTAUX Annabelle, Emy
Au foyer de COURTAUX Yann et TURQUIN Madeline

Le 17 novembre 2017 COURTAUX Théophile, Lucien
Au foyer de COURTAUX Yann et TURQUIN Madeline

Le 18 décembre 2017 PIRES Livia, Paulette Térésa
Au foyer de PIRES Dorian et CORREARD Lisa

Le 30 décembre 2017 MANOUVRIER Thaïs, Fabienne Joëlle
Au foyer de MANOUVRIER Julien et CAILLAT Tiphaine



Mariages

Le 3 juin 2017 CRESPIN Grégory et
GIRON Stéphanie

Le 29 juillet 2017 FIGINI Michaël et
OLIER Solène

Le 19 septembre 2017 PLISSON Jérôme et
LEFRANCOIS Séverine



Décès

Janvier 2017 Gisèle MANTEGARI née GERVY

Mars 2017 Joséphine CERUTTI née DIDIER

Avril 2017 Marcel JACQUIER

Juin 2017 Ammar HARZI

Décembre 2017 Régine BERTRAND née GASTOUD

Michel GUILLERMIER

Alexandra MAGNIN-LACHAUX

Michel SIBEUD

Lu dans
la presse



LE 16 NOVEMBRE 2017

LE TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE
GRENOBLE A RENDU
UN JUGEMENT
CONFORTANT NOTRE
COMMUNE ET SON
MAIRE DANS L'AFFAIRE
LACTALIS.

A SUIVRE

2018

LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES ET LA
COMMUNE DE SAINT
JUST DE CLAIX ENTA-
MERONT DE NOUVELLES
POURSUITES PAR VOIES
JUDICIAIRES CONTRE
LA SOCIÉTÉ
LACTALIS



Ecologie citoyenne

Le SMABLA, station d'épuration située à St Nazaire en Royans rencontre des problèmes d'obstruction des pompes et de canalisations liés au rejet des matières non destructibles dans les WC.

Face à la consommation de plus en plus grande des lingettes de tout genre dites «écologiques» sont jetées dans les WC, entraînant un surcoût des traitements. Le SMABLA grève son budget très fortement en essayant d'y remédier.

Il est conseillé à tout citoyen et citoyenne de ne pas jeter des déchets solides dans les cuvettes et d'utiliser plutôt les containers prévus à cet effet.

Le savoir vivre ensemble implique un certain nombre d'obligations qui rendent la vie plus facile et agréable.

Respectons la tranquillité des voisins – Vivons propres et respectueux de notre environnement.

Vivons heureux et en paix dans notre village rural

" La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui"

(extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789).

Le respect d'autrui commence par le respect de ses voisins. Si la vie en société impose le voisinage, chacun doit jouir de son logement en toute tranquillité.

EAU POTABLE

Préservation de l'eau



Eau non potable

Le mardi 7 novembre dernier, tous les acteurs du territoire se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Just de Claix afin de signer la charte d'engagement de la préservation de la qualité de l'eau du captage des Chirouzes.

Joël O'Baton, Maire de Saint Just de Claix et Vice Président du SIEPIA était entouré d'Yvan Creach, Président du SIEPIA et Maire de Saint Romans, des représentants du Département, ceux de la SMVIC (nouvelle Communauté de Communes Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) ainsi que la coopérative agricole dauphinoise et la chambre d'agriculture.

Cette signature permet d'acter l'ensemble des travaux menés et instaure la mise en place de la part de tous les acteurs concernés, de nombreuses actions de préservation de la ressource en eau pour les cinq prochaines années.



En 2017 nous avons fait face à une recrudescence des vols en tous genres, et des cambriolages dans notre secteur Royans Vercors. La gendarmerie est mobilisée, ainsi que les services communaux, **mais nous avons aussi besoin de votre participation citoyenne.**

C'est pourquoi, nous souhaitons mettre en place le programme « **voisins vigilants** » dans les différents quartiers de la commune (qui est très étendue comme chacun le sait).

Il ne s'agit pas de créer des polices parallèles ou d'autres inepties du même genre, mais bien de demander à chaque citoyen de notre commune de participer activement à la défense des biens et des personnes, en **SIGNALANT** à la gendarmerie toute incivilité dont il est le témoin.

Signaler et non pas se substituer aux forces de l'ordre.

Dans cette optique un référent devrait être nommé par quartier et signifié à la gendarmerie et à la mairie. Une réunion d'informations devrait se tenir rapidement dans la commune en présence de la gendarmerie pour expliquer en détail le protocole à mettre en place et les modalités de fonctionnement.





Saint Just de Claix :

**Une commune qui
attire commerces
et entreprises**

Est ce sa position stratégique, son axe routier et son calme?

Toujours est-il que Saint Just de Claix gagne en attractivité, que sa population augmente et que cela attire de nouveaux acteurs économiques.

Une alternative locale aux grands hypermarchés ... COLRUYT

L'enseigne belge COLRUYT a choisi notre commune pour implanter l'un de ses magasins. Cette surface de vente de près de 1000m², a été inaugurée le 5 décembre dernier en présence de Joël O'BATON, maire de Saint Just de Claix, et d'une foule très nombreuse. Ce nouveau commerce étoffe l'offre présente sur la commune et a permis de créer de nouveaux emplois.

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche matin de 8h30 à 12h30



L'atelier miel de Delphine

«Je m'attache à valoriser les produits de notre terroir»

Le 27 septembre dernier, s'est ouvert dans la zone industrielle Espace Royans, l'Atelier Miel de Delphine qui propose à tous de profiter de miel, nougats, pâte à tartiner, confiture... Très sensible au respect de l'environnement et à la valorisation des produits du terroir,

Delphine vous accueille les mardis et jeudis de 15h à 18h ZA Espace Royans

AM Sport Nutrition

Monsieur CAUVIN vous accueille quant à lui 91 rue des ratafias et vous fera profiter de son expertise en alimentation et nutrition de remise en forme. Il vous propose à la vente du matériel de sport et des compléments alimentaires.

Du lundi au vendredi uniquement sur RDV (magasin ou suivi nutritionnel)

Samedi 11h - 18 h magasin ouvert à tous



Meynis de Paulin Photographies

Photographe indépendante à St Just-de-Claix, Océane vous accueille à son studio ou en extérieur dans une ambiance chaleureuse et décontractée. Mariages, grossesses, enfants, familles ou entreprises, elle est à votre écoute, vous guide pour capturer le meilleur de vos événements et graver à l'infini vos plus beaux souvenirs.

Du lundi au samedi, uniquement sur rdv.

<http://www.meynisdepaulin.com/>

MEYNIS DE PAULIN PHOTOGRAPHIE

Mariage - Famille - Grossesse - Enfant - Couple - Boudoir - Corporate
Lifestyle & Studio



St Just-de-Claix
06.75.08.60.35
meynisdepaulin@gmail.com
meynisdepaulin.com



Cabinet vétérinaire

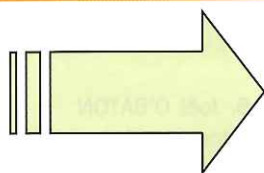
Nous accueillons aussi une clinique vétérinaire sur ce même espace.
Vous trouverez plus amples renseignements au **04 76 38 35 22**

L'attractivité de notre village ne se dément pas et nous sommes ravis d'accueillir tous ces nouveaux acteurs qui créent une belle dynamique dans notre commune.

Rentrée 2018 :

La réforme des rythmes scolaires

Parlons en !



C'est acté !!!

Pensez à vous organiser

semaine de 4 jours

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 rend désormais possible, pour les communes et conseils d'école qui le souhaitent, la mise en place d'une semaine scolaire de quatre jours (possibilité nouvelle qui ne s'inscrit dans aucun calendrier contraignant). Pour arrêter une organisation sur quatre jours, le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) doit être saisi d'une proposition conjointe de la commune (ou de l'EPCI) et du conseil d'école, après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) de circonscription. Avant de fixer définitivement cette organisation, le DASEN doit également consulter la collectivité territoriale compétente en matière de transport scolaire ainsi que le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN).

La réglementation ne change pas pour les communes conservant une organisation du temps scolaire sur neuf demi-journées ou sur huit demi-journées dont cinq matinées. Elles continueront de percevoir le fonds de soutien, y compris avec majoration si elles y ont droit.

En revanche, pour les communes ayant adopté une organisation du temps scolaire sur quatre jours, le bénéfice du fonds de soutien n'est pas maintenu (JO Sénat, 23 novembre 2017, QE n° 00680).

À noter que les résultats de l'enquête 2017 de l'AMF sur les nouvelles organisations du temps scolaire sont téléchargeables sur www.maires-isere.fr

Enfin, pour permettre à chaque commune, quand elle le désire, de renforcer ou conserver l'offre périscolaire le mercredi, un « Plan Mercredi » est en cours d'élaboration par le ministère de l'Éducation nationale, en lien avec l'AMF et les associations d'éducation populaire.

Ce plan serait mis en place par voie de contractualisation avec les communes et intercommunalités compétentes.

Le Conseil Municipal a acté la décision du Conseil d'école, décision prise le 29 janvier dernier.

Comme il s'y était engagé, il se range donc derrière cette décision en espérant qu'elle sera salubre pour nos enfants.

Le rythme scolaire retenu dès la rentrée de septembre sera donc

de 4 jours.

Services ...



L'épicerie

Claude MOTTET sillonne chaque jour les collines de la Drôme et de l'Isère à bord de sa camionnette pour aller à la rencontre des habitants et leur proposer ses produits.

Un coup de klaxon devant une maison et il ouvre son auvent. Il vend de très bons produits frais, légumes de saison et fromages de chèvre qu'il collecte au cours de sa tournée, auprès des agriculteurs locaux.

Claude MOTTET prend les commandes dans les maisons et les porte directement. Il peut aussi vous permettre de retirer de l'argent (voir conditions) C'est un service très convivial, privilégiant les circuits courts, solidaire et local.

Remise des médailles de la FFJSEA

Vendredi 24 novembre 2017, s'est déroulée dans la Salle des Fêtes Henri Morin, la 23^{ème} Cérémonie de Remise des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Cette manifestation était présidée par Madame DEMARET Sous-préfète de l'Isère, Monsieur Frédéric DE AZEVEDO Président de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Monsieur Gérard DUROZOY Président de la Fédération Française de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif, Monsieur Jacky BURLAT Président du Comité Régional Rhône Alpes Auvergne, Monsieur Pierre MAURE suppléant de Monsieur FRANCON Président du Comité Départemental de Sport Adapté de l'Isère.

Ainsi, Monsieur Joël O'BATON Maire de la Commune de St Just de Claix et Monsieur Michel PONAL, Président du Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif de l'Isère, accueillait quelques 300 personnes pour une cérémonie des plus exceptionnelles.

Dans son mot de bienvenue, le Maire déclarait être heureux que sa commune ait accepté de relever le challenge et rappelait que cette remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a permis de mettre en évidence la continuité de l'engagement des

personnes qui étaient honorées, ainsi que la diversité de leur parcours sportif, éducatif, social, mais toujours au service des autres.

Il remerciait les bénévoles dont le rôle est indispensable pour tisser des liens de générosité. Leur investissement personnel favorisant la transmission de valeurs éthiques.

Il félicitait les récipiendaires dont les mérites sont récompensés par cette haute distinction de la Nation. Ceux-ci étaient entourés de leurs proches, des responsables associatifs et de leurs élus locaux.

Ainsi:

**62 médailles de bronze,
20 médailles d'argent et
8 médailles d'or
ont été décernées.**

Pour l'année 2018, Joël O'BATON passe le relais à Monsieur Roger MARCEL, Maire d'AOSTE, qui aura l'honneur de recevoir les futurs récipiendaires.

La cérémonie a été magnifiquement égayée par les membres des associations de la commune. Démonstrations de sports de combat, et de Hip Hop, et par une chorale iséroise. Cet événement festif s'est finalement terminée autour d'un buffet dînatoire servi par nos associations apportant ainsi leur touche de convivialité fort adéquat.

LA FFJSEA

Fédération Française de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif



APPEL À PATRIMOINE



Pour enrichir ses diverses expositions, la commission «Patrimoine» recherche des anciennes photos retraçant la vie du village sous toutes ses formes.

N'hésitez pas à ouvrir vos boîtes et vos albums!!



INAUGURATION DE LA PASSERELLE PIETON AU DESSUS DE LA BOURNE



Début décembre, Joël O'BATON, Maire de Saint Just de Claix, était accompagné de Bernard PERAZZIO, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Isère chargé des routes, d'André GILLES et Christian MAURIN, Vice-Présidents du Conseil Départemental de la Drôme et de Christian CHARVET, Maire de Saint Nazaire en Royans, afin d'inaugurer la nouvelle passerelle piétonne au dessus de la Bourne.

Cette construction permet aujourd'hui de se rendre de Saint Just de Claix à Saint Nazaire dans des conditions de sécurité optimales en remplaçant avantageusement les trottoirs qui existaient sur le pont.

Cette réalisation, d'un coût total de 12500 euros HT, est le fruit d'une étroite collaboration entre les conseils départementaux de l'Isère et de la Drôme et les communes de Saint Just de Claix et de Saint Nazaire en Royans.



Cadre de vie et Bio éthique

Le cheminement d'une réflexion sur la cantine et le monde agricole, les circuits courts, le marché local, la qualité, le Bio.

CONJUGUER GOÛT, SAVEUR, QUALITÉ, SOLIDARITÉ, ÉQUITÉ

Ecocert ?

A quoi ça sert ?



Depuis sa création, Ecocert est une entreprise indépendante qui reste fidèle à ses convictions. Dans la continuité de son engagement pour l'agriculture biologique, Ecocert a choisi de mettre ses compétences techniques au service de l'environnement, en développant ses propres cahiers des charges pour la certification de produits, systèmes et services. En définissant des exigences strictes qui répondent aux attentes des consommateurs, le Groupe **Ecocert** incite les acteurs économiques à adopter des pratiques responsables.

HELP !

Il faut sauver les terres agricoles, menacées par le bétonnage qui accélère les effets du changement climatique, détruit la biodiversité des paysages, de la faune, de la flore oubliant que ceux-ci jouent un rôle important sur la qualité de l'air.

Les cantines scolaires contribuent au développement d'un vaste réseau de fermes maraîchères de proximité permettant à de jeunes agriculteurs de s'installer sur leurs terres et à la mise en place des structures bios répondant à la forte demande pour une alimentation saine.

Pour répondre aux besoins vitaux des consommateurs, créer des emplois pérennes et donner des cadres de vies agréables,

La Commission Restauration Mutualisée St Just de Claix/St Romans a déjà réalisé la première phase de son programme Leader Terre d'Echos.

La restauration de Saint Just de Claix a acquis le label Ecocert 2017

Pour continuer sa démarche, la **Commission Restauration**, qui est en cours de création, focalisera la seconde phase de son programme sur l'aspect pédagogique et environnemental.

Toutes les personnes désireuses de s'engager dans ce processus et cette démarche créative peuvent se manifester.

Un courriel à cet effet a été adressé aux parents des enfants inscrits à la cantine.

Celui-ci sera suivi par une communication auprès des instances scolaires et des fournisseurs locaux.

SOYONS TOUS LES ACTEURS DE CETTE REUSSITE

Inscription et renseignements en mairie auprès de Maryse Monnet, adjointe à Monsieur le Maire.

Merci de prendre rendez-vous

La vogue

Le repas
des anciens

Le marché de Noël

C'était en 2017 à Saint Just de Claix



Le Comité des Fêtes a organisé avec succès la vogue du village sous un soleil resplendissant, les 16, 17 et 18 juin.

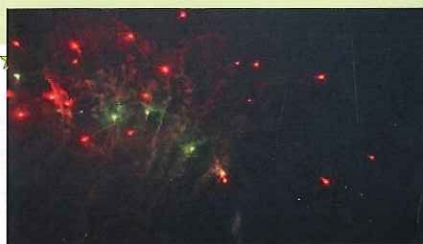
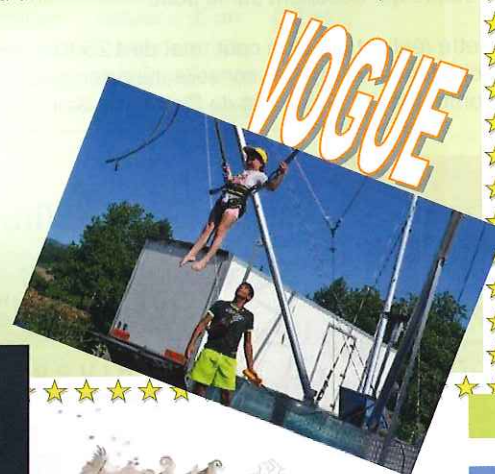
Après un concours de pétanque en doublettes la veille, organisé par la Pétanque saint justoise, l'animation a battu son plein entre manèges, tirs et jeux gonflables. Le 1^{er} concours de mini-miss et misters a eu un succès fou : les enfants se sont prêtés au jeu du défilé en tenue de soirée en toute décontraction !

La danse Hip-Hop, organisée par Life Hip Hop, a offert un superbe extrait de son nouveau spectacle de fin d'année.

Les convives ont passé une superbe soirée en dégustant un succulent repas de ravioles et cochon au four servi par les membres du Comité des Fêtes, et en dansant sur la musique de GMS Project.

Un feu d'artifice mis en musique, offert par la commune, a ravi grands et petits.

Le lendemain, une cinquantaine de marcheurs ont participé à la randonnée pédestre organisée par La Joie de Vivre.



Le Marché de Noël

Quel plaisir de flâner dans l'allée du village et sous le grand chapiteau où les exposants ont proposé de magnifiques produits artisanaux et de très belles confections « fabrication française », donnant des idées de cadeaux pour la fin d'année. Churros et spécialités gastronomiques agrémentaient cette promenade.

Deux concours de bûches de Noël et de dessins confectionnés par les enfants : après dégustation et évaluation des œuvres par le jury, Monsieur le Maire, Marinette et Françoise ont remis de superbes lots aux gagnants.

Vin chaud et Diots ont été servis en attendant le superbe feu d'artifice.

Les enfants ont été ravis de profiter d'une balade en calèche autour du village, et de profiter des talents de Nathalie à son stand de maquillage.

Après la chorale des écoles un film « Baby Boss » leur a été proposé suivi d'un goûter de crêpes faites par Sandrine.

L'ensemble Vocal du Royans composé d'un chœur d'hommes a magnifiquement clôturé ce très joli Marché de Noël.

Le repas des anciens

Samedi 9 décembre 2017, un repas très convivial a été servi sous la présidence de Monsieur le Maire Joël O'BATON qui a souhaité tous ses meilleurs vœux de santé à l'assemblée et a exprimé une pensée affectueuse pour les familles ayant perdu un être cher.

Monsieur le Maire remercie le personnel de la commune et les membres du CCAS qui ont œuvré à la réussite de cette rencontre festive et très chaleureuse.

Le succulent repas a été animé par « Passeport pour la Danse », ponctué par un jeu de tombolas et des cadeaux confectionnés par Danielle CARRA ont été offerts aux heureux gagnants.

Pour les personnes ayant plus de 75 ans et ne pouvant pas se déplacer, des colis de produits gastronomiques de notre terroir ont été distribués par les membres du CCAS à leur domicile.

Une bien belle journée pleine de joie, de rires, de chansons et de danses ...



On compte sur vous pour écrire la suite en 2018 ...

LE JOURNAL MUNICIPAL

Le service communication de la commune édite, quatre fois par an, le journal municipal dénommé *Le Petit Clajussien* dans lequel la population peut retrouver les actualités, les projets et des reportages sur la commune.

Il est distribué en boîtes aux lettres et dans les commerces, il est également disponible en téléchargement :

www.saint-just-de-claix.fr

Une fois par an, au moment des vœux du Maire, la commune de Saint Just de Claix réalise un journal un peu plus conséquent, qui aborde à la fois les moments forts de l'année écoulée, les réactualisations de l'Etat Civil, tout en mettant également en avant la richesse du terroir Clajussien. Vous y trouverez aussi un répertoire des différents intervenants économiques de notre village, entreprises, artisans, services et corps médical, ainsi qu'un annuaire succinct des contacts à connaître pour vos démarches administratives ou juridiques. Enfin nous mettons aussi à jour l'ensemble des associations du village et leurs activités.

Cette revue s'adresse aussi bien aux résidents permanents qu'à leurs visiteurs.

Centenaire du Poilu 1918-2018

Poilu est le surnom donné aux soldats français de la Première Guerre qui étaient dans les tranchées. Ce surnom est typique de cette guerre.

ORIGINE DE CETTE DÉNOMINATION

Le mot « poilu » désignait aussi à l'époque dans le langage familier ou argotique quelqu'un de courageux, de viril ou l'admiration portée à quelqu'un « qui a du poil au ventre ».

« Avant d'être le soldat de la Marne, le « poilu » est le grognard d'Austerlitz, ce n'est pas l'homme à la barbe hirsute, qui n'a pas le temps de se raser, ce serait trop pittoresque, c'est beaucoup mieux : c'est l'homme qui a du poil au bon endroit, pas dans la main ! » C'est le symbole de la virilité. Les documentalistes qui se risquaient à utiliser ce terme étaient directement sous l'autorité de la censure et de l'armée. Ils n'utilisaient donc pas ce surnom. D'ailleurs, puisqu'il était interdit de diffuser des images prises en première ligne, celles illustrant journaux et cartes postales mettent en scène des acteurs ou au mieux des permissionnaires, non tenus aux exigences des premières lignes.



COMMÉMORATION

En France, le 11 novembre, le souvenir des « Poilus » se fait sous le terme de « Bleuets de France » (la couleur du bleuets rappelant le bleu horizon de l'uniforme des poilus).

En Grande-Bretagne et dans les pays du Commonwealth, le jour du 11 novembre se fait sous l'appellation de « Poppy Day » ; le « Poppy » est le coquelicot, fleur qui poussait souvent aux abords des tranchées.



Les dix derniers Poilus nous ayant quitté au XXI^e siècle ont été :

Alexis Tendil mort le 5 octobre 2005 à l'âge de 109 ans

René Moreau mort le 26 octobre 2005 à l'âge de 108 ans

Ferdinand Gilson mort dans la nuit du 25 au 26 février 2006 à l'âge de 107 ans

Léon Weil le 6 juin 2006 à l'âge de 109 ans

François Jaffré mort le 22 septembre 2006 à l'âge de 105 ans

Maurice Floquet mort le 10 novembre 2006 à l'âge de 111 ans

René Riffaud mort le 15 janvier 2007 à l'âge de 108 ans

Jean Grelaud mort le 25 février 2007 à l'âge de 108 ans

Louis de Cazenave mort le 20 janvier 2008 à l'âge de 110 ans



Votre village ne sera pas en reste. Plusieurs manifestations seront prévues. A ce sujet nous souhaitons vous associer, vous aussi, à cette démarche. Nous cherchons à retrouver un maximum de documents (photos, souvenirs, lettres, accessoires ...) et si vous en possédez, nous serions heureux de pouvoir les réunir et les exposer.

AGENDA ... 2018

**En 2018, nous fêterons le centenaire
de la fin de la première guerre mondiale.**

A cette occasion l'Etat souhaite initier de nombreuses manifestations pour commémorer cette période de notre Histoire.

Musées, archives, établissements scolaires, régions, départements, communautés de communes, villes et villages seront donc sollicités pour mener à bien cet anniversaire.

**Le point d'orgue de ces manifestations sera
bien sûr le 11 novembre 2018.**

Parallèlement à cela d'autres actions seront mises en place dans les cantines, auprès du jeune public, dans les écoles, dans les bibliothèques et médiathèques de la communauté de commune.

Ce projet s'inscrit aussi dans la démarche plus globale du « **bien vivre ensemble** ».

Le devoir de mémoire est une pierre angulaire à la connaissance de son histoire, de ses racines, pour éviter d'aller vers un repli identitaire préjudiciable.

Faire connaître, faire comprendre, mettre en perspective sont autant de vecteurs qui vont dans le sens de la tolérance, du partage. Un moyen objectif de faire prendre conscience aux jeunes générations du bien fondé de la démocratie, et au-delà, participer à inculquer des valeurs comme le respect et établir les bases d'une dynamique de nos territoires, une connaissance partagée, une sensibilisation vers la citoyenneté et ses responsabilités.

Tous les acteurs de notre région sont mobilisés : social, Culture, Enfance, Jeunesse, Famille, Tourisme, Sports et bien d'autres.

Nos anciens se sont battus, aujourd'hui nous nous devons de poursuivre leurs efforts, leurs courages, leurs sacrifices, car nous en sommes tous détenteurs et maintenant les acteurs.

Pour tous renseignements merci de vous rapprocher de la section patrimoine de Saint Just de Claix ou de la Mairie.

Pour nous suivre et avoir toutes les informations pratiques réactualisées sur les activités du village, les adresses utiles et les animations retrouvez-nous sur le site internet de votre commune de Saint Just de Claix !

Et n'oubliez pas de regarder le journal lumineux devant la salle des fêtes.

Samedi 3 mars 2018 19h00

Loto du sou des écoles à la salle des fêtes

Vendredi 9 mars 2018 14h00

Thé dansant par la Joie de vivre à la salle des fêtes

Lundi 12 mars 2018 18h30

Jardiner autrement à la salle du réfectoire

Samedi 17 mars 2018

Inauguration des installations photovoltaïques en toiture de la MDA et de la Crèche, des Centrales Villageoises.

Vendredi 30 mars 2018 20h30

Soirée théâtre par l'ACCR à la salle des fêtes

Jeudi 5 avril 2018 17h00

Don du sang à la Maison des Associations

Dimanche 22 avril 2018 12h00

Repas cabri par la Joie de vivre à la salle des fêtes

15, 16 et 17 juin 2018 dès vendredi 18h00

Vogue par le Comité des fêtes

Vide grenier par le sou des écoles

Samedi 23 juin 2018

Gala de fin d'année par Life Hip Hop à la salle des fêtes

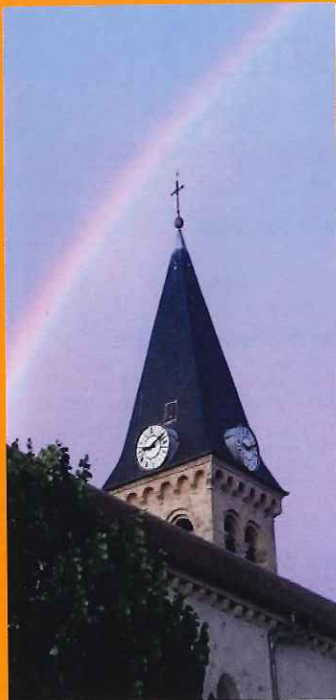
Vendredi 29 juin 2018 16h30

Kermesse aux écoles

Dimanche 29 juillet 2018

Festival des chapelles Royans Vercors à l'église





Festival des Chapelles Royans Vercors

Du 12 au 29 juillet 2018



Le Festival des Chapelles repose sur un projet territorial itinérant, toujours en mouvement.

Il est organisé par l'Association **LES YEUX FERTILES** en partenariat avec l'ensemble **TETRAKTYS**. En proposant des parcours jalonnés par des actions culturelles, il permet de visiter des sites différents du Royans Vercors et participe à l'attractivité touristique du territoire.

Après une édition 2017 placée sous le thème « **Poètes des sons** » consacrée au romantisme, le Festival proposera en 2018, un **tour du monde musical des capitales réelles ou imaginaires**. Cette année, la commune de St-Just de Claix intégrera le Festival des Chapelles.

Ce sera le dimanche 29 juillet 2018, un itinéraire enchanteur et musical qui vous conduira, de découvertes en émotions jusqu'à l'aqueduc de St Nazaire en Royans.

De Vienne à Londres, de Tokyo à New-York, de l'île de Gorée à Varsovie, de Buenos Aires à Venise, chacun des concerts de la programmation 2018 sera l'occasion de faire entrer l'imaginaire musical d'une métropole dans un village, une chapelle ou une petite église du Royans, du Vercors et des Monts du Matin.

Site à consulter : www.festivaldeschapelles.fr

SI TU VEUX CONNAÎTRE UN PEUPLE, IL FAUT ÉCOUTER SA MUSIQUE. [PLATON]



Prochaine collecte de sang à **St Just de Claix** à la salle des fêtes **jeudi 5 avril 2018**



LE DON DE SANG

A l'heure actuelle, aucun traitement de synthèse ne peut se substituer à vos dons pour venir en aide aux malades. Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'**EFS** a pour mission d'assurer l'autosuffisance nationale en produits sanguins en respectant des valeurs éthiques (anonymat, bénévolat, volontariat et non profit). Il assure une gestion rigoureuse du stock de produits sanguins. Chaque jour, 10 000 dons sont nécessaires pour soigner un million de malades par an. La gestion des réserves de sang est d'autant plus délicate que les produits sanguins ont une durée de vie limitée.

En choisissant de donner et redonner votre sang, vous sauvez des vies.

Nous comptons sur vous !

Mobilisons-nous !

<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Courant juin et juillet 2017, le contrat de rivières Sud Grésivaudan, animé par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, lançait une campagne d'enquête « comment jardinez-vous ? » sur les communes de Chatte, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Gervais, Vatilieu, Saint-Romans et Saint-Just-de-Claix.

Cette campagne d'enquête assurée par l'association *Naturama*, avait pour but d'échanger sur ce que représente le jardin : activité de détente, réalisation d'une passion, finalité alimentaire... avec les habitants, jardiniers amateurs ou du dimanche. Second intérêt de cette campagne, celui de connaître les pratiques : le temps consacré, les méthodes employées pour lutter contre les limaces qui trouvent les salades si appétissantes, arroser les plantations...

Pour faire un retour sur les enquêtes, sur la pratique de jardinage des particuliers, et pour échanger sur des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, trois soirées « **jardiner autrement** » sont d'ores et déjà programmées :

Mardi 16 mars à Chatte 18h30 (salle du Conseil de la Mairie)
Lundi 12 mars à Saint Just de Claix 18h30 (salle du réfectoire)
Mardi 13 mars à Saint Gervais 18h30 (Maison de la Drevenne)

Ces soirées rencontre-débat seront aussi l'occasion de diffuser le guide « **jardiner autrement** » qui recense les bons conseils des jardiniers du territoire et quelques recettes pratiques.



jardiner
autrement...

3 rencontres débats
à 18h30

6 mars à Chatte

12 mars à Saint-Just de Claix

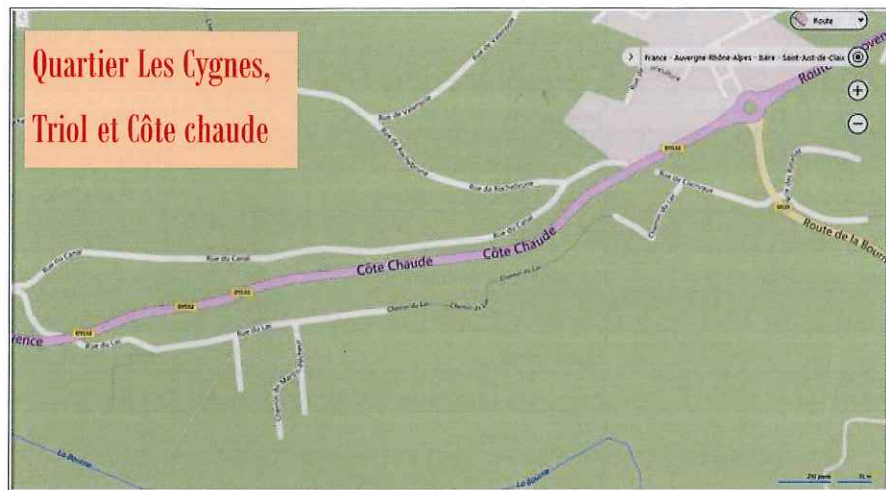
13 mars à Saint-Gervais



La municipalité de Saint Just de Claix souhaite laisser une tribune réservée à l'expression des conseillers qui ne sont pas issus de la majorité municipale.

(La loi ne rend cet espace obligatoire que pour les communes de plus de 3500 habitants en application des dispositions de l'article L.2121-27-1 du CGCT.)

Les trois élus au Conseil Municipal n'appartenant pas à la majorité mais issus de la liste : « **ensemble pour Saint Just de Claix - tout simplement** », souhaitent profiter de cet espace pour remercier Monsieur Joël O'Baton de les autoriser à s'exprimer sur le « *petit clajussien* » car rien ne l'y oblige légalement. Ils soulignent ici l'impartialité dont l'équipe municipale, dans son ensemble, mène ses actions en faveur de la commune. Les débats sont fréquents, parfois houleux, mais toujours constructifs.



Des habitants de ce quartier ont interpellé ces derniers temps des membres de la liste d'opposition, au sujet des travaux destinés à rendre carrossable le chemin du lac (le prolongement de la rue du lac), qui va de la nationale 1532 (côte chaude) jusqu'au parking devant les établissements de Jean Gabayet.

On avait tous été sensibles aux efforts fournis par la commune à l'approche de l'été, afin de rendre carrossable cet accès, et d'enterrer et canaliser les nombreux affluements d'eau de ruissèlement.

Et puis depuis plus rien ...

Aujourd'hui nombreux soulignent l'évidence d'utiliser ce chemin pour se rendre à Clairivaux :

Pour aller jusqu'aux poubelles de tri, pour rejoindre la nationale de façon plus sécurisée, et pour gagner la zone d'activités (Colruyt et boulangerie) voire même l'arrêt de bus.

SUIVEZ-NOUS
SUR
facebook

Ensemble pour Saint Just de Claix tout simplement !
<https://www.facebook.com/Ensemble-pour-Saint-Just-de-Claix-tout-simplement-631107233628604/>

Nous avons sollicité plusieurs fois les services techniques, mais de l'avis d'experts, le passage du pont sur le canal au niveau de chez Jeannot est peu carrossable en l'état, et sa réfection entrainerait des coûts importants.

Bien sûr, on déplore tous la dégradation rapide de ce chemin du fait de son manque d'utilisation (et ce, malgré l'entretien récent diligenté par la commune), la présence de barrières (fermant l'accès ou jetées sur les bas côtés et dangereuses pour les pneus des véhicules), des arbres arrachés en périphérie et tombés sur le chemin ...

Monsieur le Maire est conscient du problème et recherche une solution rapide à mettre en place et la moins coûteuse possible pour la commune.

La commune est bien évidemment soucieuse de la gêne occasionnée par ces difficultés. Elle s'en excuse et va s'employer à les résoudre en 2018.

Le Pass' Région, c'est la toute nouvelle carte pour les 15/25 ans.

Elle offre plein d'avantages pour les jeunes de 15 à 25 ans ! Ciné, livres, sport, santé... Eclatez-vous !!!

- Pour connaître tous les avantages en détail
- Pour savoir qui est concerné par la Pass'
- Accédez à tous les services du Pass' : commande et renouvellement de la carte en ligne, accès au compte personnel, aux lieux d'utilisation, aux bons plans...



<https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/106-pass-region.htm> Et n'oubliez pas de télécharger l'appli !

ENTREPRISES ou ARTISANS	ACTIVITE	ADRESSE	TEL
A.G.M. Façades	Façades Isolation	105 Rue de l'Industrie	04 75 02 55 50
AM SPORT NUTRITION	Conseil en Alimentation Sportive et/ou Santé	91 Rue des Ratafias	09 54 05 00 68
Ambulatoire Santé	Matériel Médical	33 Rue des Quatre Têtes	06.33.35.50.81/06.61.19.50.32
ANGELINI Marie-Jo	Sophrologue	368 Rue de Rochebrune	06 88 77 04 78
Arbor	Fabrique de Mobilier d'Ameublement	1093 Route des Alpes	04 75 48 37 00
AROD Electricité	Electricien	734 Rue de Rochebrune	07 77 37 88 59
Atouts Formations Sécurité	Formations Sécurité	292 Rue de l'Industrie	04 75 48 75 02
ATS Alti Tech Services	Travaux sur Cordes, Elagage	151 Rue du Parc	06.82.25.70.40
Auto Ecole du Royans	Auto Ecole	3112 Route de Provence	06 75 94 07 51
Automatique Distribution 38	Distributeurs de Boissons	89 Rue des Pézières	06 78 48 03 81
BARRET Simone	Gîtes Ruraux	122 Rue du Vercors	04 75 48 42 51
Bâtir 38	Maçonnerie	653 Route des Alpes	04 75 45 17 06
BERTRAND Nadine	Acupunctrice- Médecine Traditionnelle Chinoise	368 Rue de Rochebrune	07 81 21 19 86
BONNAND et Fils	Plâtrerie Peinture	492 Rue des Sagnes	04 75 48 43 30
Carniel Sonoplast	Menuiseries Bois Alu Plastique	309 Rue de l'Industrie	04 75 48 41 75
Château des Anges/ Récréation	Réceptions Séminaires	300 montée Béatrix de Hongrie	04 75 71 83 96/06 88 79 18 90
CHRYSTEL DERMOGRAPHIE	Maquillage Semi-Permanent/Dermographie		06 66 45 24 72
Vétérinaire	Cabinet Vétérinaire	224 Rue de l'Industrie	04 76 38 35 22
COLRUYT	Supermarché	67, chemin de la Motte	04 75 45 05 45
Côte Rouge Coiffure	Coiffure	3090 Route de Provence	04 75 05 15 77
DAL'ALU	Zinguerie	2818 Rue de l'Isère	04 76 38 35 60
DENAUD Bruno	Ferronnerie d'art	21 Impasse de Piné	04 75 71 04 69/06.09.58.67.02
Dive Extrem	Ecole de Plongée Sous Glace	135 Rue du Lac	06 16 96 71 73
Du Peigne aux Ciseaux	Coiffure	38 Place de l'église	04 75 47 02 92
EC ELECTRICTE ET CLIMATISATION	ELECTRICTE ET CLIMATISATION	10 Chemin du Martin Pêcheur	04 75 71 57 84
Elevage de la Verdure	Pension, Toilettage, Education Canine	103 Chemin du Vieux Pont	04 76 64 44 80
EMS	Entretiens d'Extérieurs et Divers	1090 Rue du Canal	06 71 14 55 37
Etoile du Vercors	Fromagerie	1709 Route des Loyes	04 76 64 40 64
Euko	Construction de Maisons Ossature Bois	111 Rue de l'Abbaye	06 50 08 87 53
Ferme de Valensole	Elevage Volailles Bio	272 Rue des Chênes	04 75 48 31 37
Froid Nouvel Air	Installation Cuisines Clim Frigos	176 Rue des Tuileries	06 45 65 21 04/06 18 15 05 98
Froméca	Mécanique Générale	77 Rue de l'Industrie	04 75 48 97 81
GAEC du Levant	Fromage Fermier	774 Chemin de Ferme de Manne	04 75 45 43 23
Gallo Boucherie	Vente Viande en Gros	46 Rue de l'Agriculture	06 60 54 96 85
Gamme (Atelier) Création Jean Gabayet	Menuiserie et Fabrication de Meubles	52 Chemin du Lac	04 75 48 43 10
Gamme (Magasin) Création Jean Gabayet	Menuiserie et Vente de Meubles	1090 Route de Provence	04 75 45 39 67
Gémo Lionel	Plomberie, Chauffage, Ramonage	82 Place du 19 mars 1962	06 15 07 31 34
GLORENNEC Joan	Ecrivain Public et Correctrice	21 Impasse de Piné	06 82 37 20 82
ID Pose	PVC, Alu, Bois	232 Rue de l'Industrie	06 21 31 87 69
Infirmiers	Cabinet d'Infirmiers	43 Place du 19 mars 1962	04 76 36 03 68
Isère Savoie Etanchéité	Maçonnerie, Travaux d'Etanchéité d'Isolation	230 Rue des Garennes	04 75 47 81 04/06 85 51 84 60
JEAN-BAPTISTE Evelyne	Masseur-Kinésithérapeute- Ostéopathe	35 Place du 19 mars 1962	04 75 48 14 41
KALITHOS	Tailleur de Pierre	1505 Route des Loyes	04 76 38 15 73/06 74 18 10 91
L.M Graphic	Infographie, Imprimerie	53 Rue de l'Abbaye	04 75 02 20 56/06 32 86 64 28
La Pause Gourmande du Royans	Boulangerie Pâtisserie Bio	91 Rue des Ratafias	04 75 47 49 46

ENTREPRISES ou ARTISANS	ACTIVITE	ADRESSE	TEL
L'Atelier Miel de Delphine	Fabrication et Vente de Produits Gourmands	226 rue des Tuilleries	06 63 58 23 53
Le Fournil de Nathalie	Boulangerie-Pâtisserie	165 Grand Rue	04 75 48 41 81
Le Gil'Bernie	Bar, Restaurant et Traiteur	234 Grand Rue	04 75 48 36 79
Le Gratin Dauphinois	Traiteur	524 Route de Provence	06 08 47 33 59
Le Truc	Mobilier Occasion/Surplus Militaire	41 Rue de l'Isère	04 75 48 41 33
LEROY Claire	Diététicienne	43 Place du 19 mars 1962	06 83 58 61 82
Lythos	Maquettes Muséographiques Moulages	322 Rue de l'Industrie	06 87 76 73 30
Meynis de Paulin Photographie	Photographie	599 Route des Alpes	06 75 08 60 35
N. Services	Fabrication Palettes	91 Rue des Garennes	04 75 48 31 28
Nadine Multi-Services	Services à Domicile	302 Grande Rue	06 64 66 89 08
NG PRO AUDIO	Sonorisation/Eclairage Professionnel	457 rue de Valensole	06 76 44 03 11
PACE Corinne	Rebouteuse/Magnétiseuse	63 rue des Platanes	04 75 48 31 94
Passion Nature /Comptoir Plus	Jardinerie, Motoculture	34 rue de l'industrie	04 75 48 37 60
Perraud Autocars & Voyages	Transports	38 Rue de l'Industrie	04 75 47 02 27
POUSSET Claire	Ostéopathe	901 Route des Loyes	04 75 47 53 98
Repp'Dance	Sonorisation	365 Rue de l'Abri	06 98 21 62 56
RJ Plomberie	Plomberie	36 Rue de Teire	06 13 65 07 17
Royans Frais	Fromagerie	1909 Route des Loyes	04 76 64 40 55
Royans Méca	Tracteurs Engins TP ou Forestiers sur site	65 Rue de Teire	06 79 11 16 43
Royans Pub	Publicité Tous Supports	224 Rue de l'Industrie	04 75 48 47 53
Saint Jean	Fabrication Quenelles, Pâtes & Ravioles	2125 Route des Loyes	04 76 64 48 50
Sartre et Vuillod	Plâtrerie, Peinture, Façades	1600 Rue des Noyers	04.75.48.30.78
SEGER Jean Luc	Médecin Généraliste	49 Place du 19 mars 62	04 75 48 49 62
SERASSET Sylvie	Psychologue Clinicienne	43 Place du 19 mars 1962	06 63 78 04 94
Solaire Urbain / Sun City	Matériels Equipements à Energie Solaire	158 Route des Loyes	04 75 48 41 90 / 06 50 97 17 63
Taxis Géo	Taxis	22 Place de l'Eglise	06 15 93 43 04
Topembal	Emballage Cartons Plastiques	91 Rue des Garennes	04 75 48 30 95
Trans'Blache	Transport Routier de Marchandises	Lotissement Les Cygnes	04 75 48 33 19
Valsolleil/Drômoise de Céréales	Coopérative Agricole	34 Rue de l'Industrie	04 75 48 37 60
Vercors Auto Contrôle	Contrôle Technique Automobiles	298 Rue de l'Industrie	04 75 48 95 17
Vercors Bois Emballages/Mogi-Bois	Emballages Bois	3023 Rue de l'Isère	04 76 64 40 43



Maison médicale

Place du 19 mars 1962
(derrière l'église)

MEDECIN GENERALISTE 04 75 48 49 62

Jean Luc SEGER

Consultations tous les jours de 9h00 à 11h00 sans rendez-vous
et l'après midi exclusivement sur rendez-vous.

Le cabinet est fermé le jeudi et le samedi après midi.

CABINET INFIRMIER 04 76 36 03 68

Sans rendez-vous tous les matins de 8h00 à 8h45 du lundi au vendredi

MASSEUR KINESITHEPEUTE OSTEOPATHE 04 75 48 14 41

Evelyne JEAN BAPTISTE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE 06 63 78 04 94

Sylvie SERASSET

DIETETICIENNE 06 83 58 61 82

Claire LEROY

Contacts Utiles

ACCA Association Communale de Chasse Agréée
Mr Frédéric BEC 06 48 28 64 72
fred-bec@hotmail.fr

ADIE Association de Défense des Intérêts Environnementaux
Mr Philippe ADAM 07 81 47 24 87
adie.isere@gmail.com

AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS
Mr Franck GELAS 06 07 58 61 74
gelas.franck@wanadoo.fr

COMITE DES FETES Organisation de la Vogue et du Marché de Noël
Mme Roselyne SAGE 06 15 75 51 44
sageroselyne@yahoo.fr

FLEUR DE PECHER Tai Chi Chuan et Qi Gong
Mr Jean-François HOREN 04 75 47 17 90
fleurdepecher@kyxar.fr

FNACA Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie
Mr Maurice VIZIER 04 75 48 41 41

JOIE DE VIVRE Animations Diverses pour Retraités
Mme Danielle GERVY 07 70 74 43 95
danygervy@orange.fr

JONQUILLES (Les) Gymnastique Adulte
Mme Martine DESANLIS 04 75 48 29 37 / 06 09 60 80 04
desanlis.martine@wanadoo.fr

KARATE
Mr Alain OLLAT 04 75 47 50 91
alain.ollat26@orange.fr

LIFE HIP HOP Danse Hip-Hop
Mme Chantal GUEFFIER/Sandrine ABISSET 06.98.10.83.57
sandrine.abisset@laposte.net

LOISIRS DANSE Apprentissage et Perfectionnement de la Danse de Salon
Mme Christiane BOUTIE 04 75 48 45 51 / 06 63 26 83 44
boutie.christiane@outlook.fr

PETANQUE ST JUSTOISE (La)
Mr Christophe BOUCHET 06 82 64 04 83
bouchet_christophe@orange.fr

POTERIE
Mr Valentin LEPRETRE 04 75 48 36 93

SOU DES ECOLES Récolte de Fonds pour le Financement des Sorties
Scolaires Mme Aurélie GRESSE 06 72 51 79 43
sde.stjust@gmail.com

TAEKWONDO
Mme Viviane MARCHITTO 06 13 30 60 96
sivimoma@orange.fr

COQUINOUX (Les) Halte-garderie Parentale
Mme Natacha PETTER 04 75 48 30 60 / 07 50 85 90 39
creche.les.coquinoux@gmail.com

DON DU SANG
Mme Arlette MAESTRE 06 72 81 79 43
arlettemaestre@gmail.com

DOJO DES COLLINES Judo
Mr Gérard PASTOR/Djeff TOUMANI *Prof*: 06 84 24 74 31
dojodescollines@numericable.fr

CHEMINS DE TRAVERSE (LES) Théâtre
Mme MASSE Pascale 06 70 65 23 38
pascaline.masse@gmail.com

US RO-CLAIX Football
Mr Philippe ROYANNEZ 06 85 72 13 14
royannez.philippe@akeonet.com

POMPIERS 18 ou 112

GENDARMERIE
Brigade de Pont en Royans 04 76 36 00 17
Ouverture au public lundi : 8h00 à 12h00
vendredi : 14h00 à 18h00
Brigade de Saint Marcellin 04 76 38 00 17

MAIRIE 04 75 48 43 67
Ouverture au public Lundi mardi : 9h00 à 12h00
(Rendez-vous possible sur simple appel) Jeudi : 9h00 à 14h00
Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h30

PAROISSE Saint Luc du Sud Grésivaudan 04 75 48 43 26
Correspondante du village Lucette ALLARD

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE 04 75 45 03 04
Ouverture au public Mercredi : 14h00 à 18h00
Vendredi : 15h00 à 17h00
Samedi : 10h00 à 12h00

CANTINE SCOLAIRE 04 75 47 43 85

GARDERIE PERISCOLAIRE 06 25 81 80 89

TAP (Temps d'Activités Périscolaires) 07 83 82 05 60
Téléphone en Mairie 04 75 48 43 67

LA POSTE (Agence postale communale) 04 75 48 42 00
lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00,
Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00,
Samedi de 8h00 à 11h00.
Lévé du courrier en semaine 15h00 et 10h45 le samedi
L'agence postale assure les services de photocopies.

CRECHE « Les Coquinoux » 04 75 48 30 60
Crèche ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

CONCILIATEUR DE JUSTICE 04 76 38 41 61
Monsieur Christian REYMOND, conciliateur de justice assure des permanences. Il faut prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie de Saint Marcellin .
Site national : www.conciliateurs.fr

REGIE EAU ET ASSAINISSEMENT DE LA SMVIC
Accueil de Saint Marcellin 04 76 64 01 81
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00
1 bis, rue Ampère 38160 Saint Marcellin
Site internet : Regie.eau@3c2v.fr.

ASSISTANTE SOCIALE 04 76 36 38 38
Prendre rendez-vous en contactant le Centre Social de Saint Marcellin.

HABITAT ET DEVELOPPEMENT 06 45 61 34 06
Permanence d'information sur l'amélioration et l'adaptation de l'habitat le 1er lundi du mois de chaque mois de 14h00 à 16h00. Communauté des Communes - Maison de l'économie 7, rue du colombier 38160 Saint Marcellin. Votre contact : Madame Virginie COING MAILLET

ALLO SERVICE PUBLIC 3999
La première réponse à vos questions administratives
site national : www.servicepublic.fr

DECHETTERIE de Saint Sauveur 04 76 38 36 94
Route de la croix de May, 38160 Saint Sauveur
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.
Déchets recueillis : cartons gravats inertes, tout-venant, métaux, déchets verts, bois, batteries, piles, accumulateurs, écrans, gros électroménagers.

RECYCLERIE Saint Sauveur 04 57 33 50 01
Route de la croix de May, 38160 Saint Sauveur
Ouverture au public lundi de 14h00 à 18h00 et du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Magasin à prix solidaires ouvert jeudi de 14h00 à 17h00 et les vendredis et samedis de 9h15 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC 04 76 36 03 09
Relais entre les particuliers et les administrations
accueil.msapontenroyans@orange.fr
Orientation accompagnement dans vos démarches administratives
Constitution de dossier, courrier, accompagnement informatique ...